

**2<sup>nde</sup> : 3h/semaine**

En classe de 2<sup>nde</sup>, l'enseignement optionnel implique l'élève dans :

- La pratique de 4 APSA : Kayak / Volley-ball / Danse / Ski Alpin (**ne pas être débutant en ski alpin**)
- La réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants concrétisée soit par une production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement
  - APSA et Environnement/Prévention et protection des risques
  - APSA et Spectacle
  - APSA et Communication
- Un parcours culturel de 3 spectacles de danse en soirée

**Recrutement :**

- Capacité limitée à 27 élèves regroupés dans une même classe de seconde
- Recrutement sur dossier ouvert en priorité aux élèves du secteur (demande de dérogation possible pour les élèves hors secteur).

**Spécialité EPPCS****Enjeux & Objectifs**

Cet enseignement devra permettre aux élèves de développer :

- ✓ Une pratique approfondie et équilibrée d'APSA (Activités Physique, Sportive & Artistique),
- ✓ Des compétences transversales (confiance en soi, gestion de ses émotions, esprit critique, sens de l'engagement, travail en équipe ...) essentielles à la réussite de leurs parcours ,
- ✓ Un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux,
- ✓ Une connaissance de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique ».

**Les publics & les qualités requises**

Les élèves filles et garçons de première de l'enseignement général, sportifs plus ou moins affirmés, ayant une appétence particulière pour les pratiques physiques et artistiques, intéressés et curieux par l'acquisition de connaissances théoriques sur les APSA et la culture sportive en général et/ou motivés par des perspectives professionnelles en lien avec le sport, le « physique » ou le corps...

**Recrutement**

Ouvert à tout élève du département admis à passer en première générale avec priorité donnée aux élèves ayant suivi l'enseignement optionnel EPS en seconde, en cas de dépassement de la capacité d'accueil.

Enseignement exclusif de toute autre option facultative et/ou spécialité artistique

En acceptant leur admission dans la spécialité EPPCS, les élèves s'engagent à :

- ✓ Suivre la totalité de l'enseignement de tronc commun et de spécialité
- ✓ Participer aux activités de l'UNSS sur toute l'année (entraînements et compétitions)
- ✓ Participer à toutes les sorties proposées (stages, spectacles en soirées, conférences...)
- ✓ S'investir dans les différentes actions menées par les groupes de la spécialité
- ✓ Adhérer et respecter la Charte de l'esprit sportif
- ✓ Manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS de l'enseignement commun.

**Organisation & horaires**

4H en première et 6H en terminale (en plus des 2H de l'enseignement commun). Les compétences pratiques et théoriques sont évaluées pour le baccalauréat à hauteur d'un coefficient 16 (épreuves terminales écrites et orales) et constituent également un support possible du grand oral pour un coefficient 10.

## Contenus

### En classe de Première :

- ✓ La **pratique** avec recherche d'efficacité maximale dans 3 APSA et plusieurs APPN (environ 60% du volume horaire global) : Atelier chorégraphique Danse avec intervention d'une compagnie professionnelle / Natation / Volley-ball / Escalade / Stage estival d'activités de pleine nature de 3 jours en Kayak et Eaux Vives / Stage hivernal de 5 jours de Ski Alpin.
- ✓ Des **apports théoriques** relatifs à la culture sportive sous forme de cours, de recherches personnelles, de travaux dirigés, d'échanges/débats, de rencontres de professionnels (environ 25% du volume horaire global). Trois thématiques sont abordées : métiers du sport et du corps humain, pratique physique et santé, technologie des APSA.
- ✓ Des **misés en situation ou des conduites de projets** (environ 15% du volume horaire global). Les élèves conçoivent, mettent en œuvre et évaluent, au sein d'un groupe, un projet relatif à la pratique physique et/ou artistique (Forum des métiers du Sport, Forum Santé, rencontres UNSS, spectacles artistiques, fête du sport, semaine olympique, journées promotionnelles ou caritatives...)
- ✓ Un **parcours culturel** de 3 spectacles de danse en soirée

### En classe de Terminale :

- ✓ La **pratique** avec recherche d'efficacité maximale dans 5 APSA (environ 60% du volume horaire global) : Course en Montagne / Natation de Vitesse / Volley-ball / Danse / Escalade.
- ✓ Des **apports théoriques** relatifs à la culture sportive sous forme de cours, de recherches personnelles, de travaux dirigés, d'échanges/débats, de rencontres de professionnels (environ 25% du volume horaire global). Deux thématiques sont abordées : enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain, technologie des APSA.
- ✓ Des **misés en situation** (environ 15% du volume horaire global). Les élèves, de manière individuelle ou en binôme, sont mis dans des situations aménagées de conduite d'exercices ou de séances dans une APSA, à destination d'un groupe d'élèves plus ou moins important.
- ✓ Préparation à l'épreuve du « **Grand Oral** »
- ✓ Un **parcours culturel** de 3 spectacles de danse en soirée

### Poursuites d'études

La spécialité EPPCS offre des perspectives de parcours d'études et d'insertion professionnelle dans de nombreux secteurs du sport, de la santé et du bien-être.

Néanmoins, elle s'adresse tout particulièrement aux élèves qui souhaitent intégrer la filière **STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) dont les finalités dans le domaine du sport sont variées : enseignement, entraînement et optimisation de la performance sportive, animation, coaching, ingénierie et ergonomie, activités physiques adaptées et santé, événementiel, management, marketing, recherche...

### Dépenses à prévoir

- Les stages proposés dans le cadre de la spécialité EPPCS sont obligatoires. Ils sont validés chaque année par le conseil d'administration du lycée.
- Une participation des familles est sollicitée pour financer le coût de l'hébergement et des éventuelles interventions liées aux 2 stages de 1<sup>ère</sup>
- En ce qui concerne la pratique du ski, les familles doivent fournir l'équipement (skis, chaussures, casque et tenue)
- Des facilités de règlement sont octroyées par le biais d'un étalement en 3 ou 4 versements et une demande d'aide peut être introduite auprès du Fond social Lycéen.

# ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES & CULTURE SPORTIVES : OPTION EPS & SPÉCIALITÉ EPPCS

